

Image not found or type unknown



Faux témoignage dans divorce

Par **Moun2a**, le **20/09/2013** à **10:13**

Mon mari fait appel régulièrement a un consultant externe, payé par son employeur. Il entretient avec lui des relations en dehors du cadre du travail . Je ne l'ai croisé personnellement que deux fois. Il témoigne contre moi dans le cadre de notre divorce sur des faits qui n'ont jamais eu lieu. Dans sa déclaration il n'indique pas le lien économique le liant a mon époux (commanditaire / commandite) mais indique que c'est un ami. Que puis je faire? Est ce normal? L'employeur de mon mari est-il forcément au courant? Merci infiniment